

Soutenez notre école grâce à la taxe d'apprentissage

Sur SOLTéa : choisissez Don Bosco Lyon

**La taxe d'apprentissage permet
de financer la formation professionnelle
et technologique des jeunes.**

Elle représente 0,68 % de la masse salariale, dont :

- 87 % servent à financer l'apprentissage (collectés directement par l'URSSAF),
- **13 % (le "solde")** peuvent être versés à l'école de votre choix via la plateforme SOLTéa.

En versant ce solde à notre établissement, vous contribuez directement à la qualité de nos formations et à l'avenir des jeunes talents dans les secteurs du sanitaire et social.

**Pourquoi nous accompagner
dans notre mission ?**

À Don Bosco Lyon, nous accueillons les jeunes de la 3e au Bac +3 dans les domaines de la santé, du social avec une pédagogie fondée sur la confiance et la réussite de chacun.

Pour continuer à proposer des formations de qualité adaptées aux réalités professionnelles, nous devons investir régulièrement dans des équipements modernes et des outils pédagogiques performants.



**Des espaces
pour apprendre,
pratiquer, s'épanouir**

*(Du mobilier de classe,
matériel de sport,
outils pédagogiques
et numériques...)*



**Du matériel
de cuisine
professionnel**

*(Achats pédagogiques pour équiper
nos plateaux techniques, utilisés dans
les filières médico-sociales, animation
et service à la personne.)*



**Des équipements
pour les métiers
du soin et de la santé**



Comment nous attribuer la Taxe d'Apprentissage ?

Sur la plateforme SOLTéa, choisissez DON BOSCO LYON

Pour nous trouver facilement sur SOLTéa :

Notre numéro SIRET : 779 883 453 00010

Notre code UAI : 0693371P

Plus d'informations :

communication@donboscolyon.org



www.donboscolyon.org¹

